



SERGE BUATHIER

*Bouvent*

## DES IDÉES AUX PROJETS

**Très attachés au parc de loisirs de Bouvent, les Bourgiens ont exprimé leurs idées sur l'avenir de ce poumon vert de la ville. Les premiers projets se concrétiseront cette année.**

À l'automne dernier, la Ville a lancé une consultation pour cerner les habitudes des usagers de Bouvent et recueillir leurs suggestions. 617 personnes ont répondu à l'enquête. Parmi elles, 69 % habitent Bourg, 73 % fréquentent le parc toute l'année, 48 % de façon régulière, voire très régulière. Côté accès, 72 % des usagers vont au parc en voiture et 18 % à vélo.

### LIEU DE PROMENADE

« Les trois principales raisons de fréquenter le parc de Bouvent sont : la promenade (68 %), l'activité sportive non encadrée (42 %), le jeu et la détente en famille (32 %). La baignade arrive après, ainsi que la participation à certains événements localisés sur le site », constate Françoise Courtine, adjointe déléguée aux Sports. « 40 à 50 % des usagers sont satisfaits de l'ambiance du parc, des activités et des animations, de la proximité et des équipements. Cette consultation a aussi permis de recenser des pistes d'amélioration concernant certains jeux vieillissants, des problèmes de propreté et de civisme, la vétusté de certains équipements, le manque de sanitaires et de points d'eau et l'insuffisance d'ombre... », souligne Claudie Saint-André, adjointe déléguée à l'Urbanisme et aux Déplacements. Les usagers du parc imaginent pour l'avenir plus d'espaces de convivialité et de repos (43 %), des activités de loisirs en libre accès (54 %), un parc plus proche de la nature (36 %) avec plus de végétation, d'animaux...

### PREMIERS CHANGEMENTS

« Dès l'été, certains projets se concrétiseront concernant les sanitaires et les vestiaires, les porte-vélos, les jeux aquatiques. Des arbres seront plantés et les créneaux d'ouverture de la pataugeoire élargis. Une grande boucle de promenade verra le jour, dont une partie empruntera le chemin du Lac. Sont envisagés à moyen terme de nouveaux équipements sportifs et jeux pour enfants ainsi que l'extension du parc et des parkings, des aménagements possibles dès l'ouverture de la rocade entre Pont-d'Ain et Ceyzériat », annonce Françoise Courtine.

## Carte Bouvent : du nouveau !

À partir du 1<sup>er</sup> avril, vous pourrez demander votre carte d'accès à Bouvent ou votre carte de pêche sur le site Internet de la Ville : [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)



SERGE BUATHIER

## Marché des Vennes



**En raison des travaux d'aménagement de la rue Montesquieu, le marché est déplacé jusqu'à début juin dans la rue La Fontaine.** Celle-ci est donc fermée à la circulation le dimanche de 6 h à 14 h 30. Le stationnement est interdit du samedi minuit au dimanche 14 h 30.



SERGE BUATHIER

## VISITE MINISTÉRIELLE

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, était à Bourg-en-Bresse le 1<sup>er</sup> février pour signer avec Jean-François Debat la convention « Cœur de ville ». Objectif : permettre à la ville de bénéficier, comme 221 autres communes de France, d'aides de l'État pour redynamiser son centre-ville.

## Une plateforme unique pour les appels d'urgence

Depuis 2005, le SDIS et le SAMU cohabitent au dernier étage du bâtiment de la cité des sapeurs-pompiers Jean Pépin, où ils réceptionnent 24 h/24 les appels d'urgence (15, 18 et 112). Une sacrée mission quand on sait que le 15 et le 18 confondus enregistrent 400 000 appels par an, notamment pour du secours à personne (73 % de l'activité opérationnelle des SP en 2018). Pour répondre à l'accroissement démographique du département et à l'augmentation des appels, tout en garantissant une gestion optimale des demandes de secours, l'extension de cette plateforme était nécessaire. Depuis juin 2018, le bâtiment de l'état-major du Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain (SDIS 01) bénéficie de travaux d'agrandissement. Les futurs locaux dédiés au traitement des alertes, d'une surface d'environ 1115 m<sup>2</sup>, situés dans le prolongement de l'existant, accueilleront sur 415 m<sup>2</sup> la plateforme d'appels commune aux opérateurs des sapeurs-pompiers et du SAMU, le service de santé et de secours médical et sur 700 m<sup>2</sup>, des bureaux, des salles de crise, des vestiaires et des locaux de vie. Ainsi, les échanges seront facilités et la prise en charge des urgences toujours plus sécurisée. Mise en service attendue pour début octobre 2019 - Coût : 1657 700 € TTC.



DOSSE ARCHITECTE

## Élections européennes

**Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 au suffrage**

**universel direct à un tour.** Les Burgiens voteront dans les 19 bureaux de la ville. Ils ont jusqu'au samedi 30 mars (service ouvert de 9 h à 12 h ce jour-là) pour s'inscrire sur les listes électorales et recevront leur carte courant avril. Inscription possible par courrier, par Internet via [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) ou au guichet du service Population.

**+ Service Population-élections de la Ville : 04 74 45 70 79**  
[serviceelection@bourg-en-bresse.fr](mailto:serviceelection@bourg-en-bresse.fr)



SERGE BUATHIER

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020

Les inscriptions dans les écoles sont ouvertes du 25 mars au 14 juin 2019, cette démarche peut se faire à la mairie, place de l'Hôtel de Ville, ou dans les mairies annexes des quartiers Vennes et Croix-Blanche. Les demandes de dérogation sont délivrées uniquement par le service Action éducative.

**+ Service Action éducative :**  
**04 74 45 71 53 ou 04 74 45 72 19**  
[www.bourg-en-bresse.fr](http://www.bourg-en-bresse.fr)



## METTONS-NOUS AU VERT !

**Envie de créer un potager, d'installer une jardinière ou de végétaliser un pied d'arbre ?**

Participez à l'action *Incroyables comestibles* initiée par la Ville de Bourg. « Cette démarche citoyenne invite à développer des plantations partagées et participatives sur les espaces publics. Potagers urbains, microplantations sur le trottoir... se sont multipliés depuis quatre ans, des initiatives accompagnées par les espaces verts », souligne Isabelle Maistre, adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement.

À l'angle des rues Albert 1<sup>er</sup> et Malivert, une douzaine d'habitants ont installé au printemps 2018 un potager urbain : le *Pot Albert*. « En trois dimanches après-midi, nous avons construit quatre bacs avec des palettes de récupération fournies par la ville puis semé ou repiqué plantes aromatiques, légumes, fraises et quelques fleurs. Un calendrier d'arrosage est établi et nous entretenons ensemble ce jardin. La production a été consommée à 100 %. Mais l'intérêt, c'est surtout de créer du lien entre voisins. Nous allons aussi présenter notre expérience au collège de Saint-Denis-les-Bourg », souligne Roseline de Romémont, initiatrice du potager.

**+** d'infos : [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)  
(rubrique développement durable)  
[potalbert.jimdo.com](http://potalbert.jimdo.com)



POT ALBERT



CHRISTELLE MOIRAUD

## Renault Trucks agit pour la biodiversité

Comment entretenir les zones vertes du site Renault Trucks ? Aux méthodes de tonte mécanique, l'entreprise burgienne préfère une démarche de préservation de la biodiversité. « Depuis novembre, des moutons pâturent sur un enclos-test : ils assurent la tonte, en éradiquant notamment une plante très envahissante, la Renouée du Japon, et les fumiers attirent de nouveaux insectes, ce qui recrée tout un écosystème. Ce printemps, une cinquantaine de moutons devraient rejoindre leurs congénères pour entretenir la zone du plan d'eau », explique Jacques Demars, responsable technique d'affaires. L'usine burgienne s'est aussi lancée dans un vaste chantier de défrichage des berges du Dévorah, qui serpente sur plus de 3 km sur le site Renault Trucks, et de son marais. En lien avec le Syndicat du bassin versant de la Reysouze, et grâce à des mesures compensatoires de GRT Gaz, ces travaux visent à restaurer la ripisylve du Dévorah en redonnant de la lumière au cours d'eau, pour rétablir l'habitat naturel d'une libellule protégée, l'Agrion de Mercure.

# 6 770

visiteurs ont été accueillis à H2M-Espace d'art contemporain lors de l'exposition *Un air de famille* du 19 octobre au 27 janvier dernier. 17 classes de Bourg et de l'agglomération, de la maternelle au lycée, ont participé au projet Roman-photo.

## La sibylle a retrouvé sa tête

**Décapitée en 1831, la tête de la sibylle de Cumes**, une des statues du tombeau de Philibert le Beau dans l'église de Brou, a retrouvé sa place le 18 janvier. Un retour rendu possible grâce au musée de Saint-Omer (Pas-de-Calais), qui la détenait dans ses collections et qui a accepté de la restituer à Brou, et au travail des restauratrices qui l'ont nettoyée et refixée.



GERALDINE BOURGEAY-MARIN



## La question : Zone de rencontre, comment ça marche ?



**La réponse :** La Zone de rencontre est un ensemble de rues ouvertes à tous les modes de circulation, mais où les piétons peuvent traverser en tout point de la rue en restant prioritaires sur tous les véhicules. Pour

cette raison, la vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h et la chaussée est à double sens pour les cyclistes. « Une telle zone sécurise les déplacements en réduisant le risque d'accident et en diminuant leur gravité. Elle améliore la qualité de vie en favorisant l'accès aux commerces, l'implantation des terrasses, l'organisation d'animations... », souligne Isabelle Maistre, adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement.

Ce printemps, la Ville va mettre en place une signalétique pour que la Zone de rencontre soit davantage identifiée et respectée. Les six entrées de la Zone (avenue Alsace-Lorraine, rues Debeney, Cassin et République, cours de Verdun et bas du boulevard de Brou) seront dotées de pictogrammes « Zone Zen » au sol, de panneaux, de totems et d'affiches incitant à ne pas dépasser les 20 km/h. Alors, levez le pied et restez zen !



+ d'infos : périmètre de la Zone de rencontre sur [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

## Fête de la musique

**Musiciens, partagez vos talents lors de la Fête de la musique 2019.** Vous avez jusqu'au mardi 23 avril pour vous inscrire auprès du service actions culturelles. Fiche d'inscription téléchargeable sur [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

+ Service actions culturelles : 04 74 42 46 00



**Monastère royal Brou**

@monasteredeBrou 20 déc. 2018

#Brou obtient le label #QualitéTourisme !! Il valorise le professionnalisme des équipes et garantit une qualité de service et d'information avant, pendant et après la visite.

1<sup>er</sup> monument historique/musée de l'Ain à obtenir ce label #culture #tourisme



SERGE BUATHIER

## CENTRES DE LOISIRS

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Caisse d'allocations familiales (CAF) a** remplacé ses aides financières aux loisirs à destination des familles à faibles ressources par une aide directe aux structures de loisirs porteuses du label « Loisirs équitables », tenant compte de la spécificité des territoires. Pour compenser cette évolution et renforcer son soutien aux familles, le conseil municipal a voté le 4 février une baisse des tarifs pour l'accès aux centres de loisirs, dans le cadre des accueils péri et extrascolaires.